



LAUSANNE DÉCHIFFRÉE COURRIER STATISTIQUE

7^e ANNÉE N°1 NOVEMBRE 2011

www.scris-lausanne.vd.ch



© SCRIS

PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES LAUSANNOISES : 17 000 HABITANTS DE PLUS EN 2030

La ville de Lausanne a vu sa population augmenter de 10 000 habitants entre 2000 et 2010 pour atteindre 135 000 habitants aujourd'hui. Selon les nouvelles perspectives¹, Lausanne pourrait passer à 152 000 résidents en 2030. Cela représente une croissance de 17 000 personnes en vingt ans (+13%). Cette évolution s'explique tant par l'écart positif du nombre de naissances sur les décès que par l'impact des projets immobiliers lausannois, notamment ceux inscrits dans le projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Après une longue période de décroissance démographique amorcée au début des années septante, la tendance s'est inversée à la fin des années nonante. Depuis 1998, la population lausannoise croît régulièrement. La croissance a même été exceptionnelle durant les années 2008 à 2010 (+7 900 habitants). Pour une grande part, cet accroissement récent s'explique par l'immigration résultant de la fin du contingentement des permis pour les ressortissants de l'UE ; il s'observe aussi à l'échelle du canton pendant la même période (+40 000). Même si, à l'avenir, le marché de l'emploi de l'Arc lémanique restait dynamique, il faudrait considérer l'ampleur de ce phénomène comme exceptionnelle.

Avant de présenter les nouvelles perspectives de population, soulignons préalablement quelques caractéristiques de la capitale vaudoise.

ARRIVÉES ET DÉPARTS EN NOMBRE

Eu égard à la taille de la Ville, l'intensité des migrations est particulièrement remarquable. Durant ces cinq dernières années, Lausanne a accueilli, chaque année, en moyenne 6 100 personnes en provenance de l'étranger ainsi que 1 700 étrangers et 2 100 Suisses venant du reste du canton. Dans le même temps, 3 400 personnes ont quitté le pays, 2 400 étrangers et 2 600 Suisses ont déménagé dans une autre commune du canton. Quant aux mouvements

avec les autres cantons, ils demeurent modestes. Au total, le solde migratoire moyen (arrivées moins départs) s'établit à 1 400 sur la période 2006-2010. Les migrations constituent alors le premier facteur de croissance durant ces années. Bien que les mouvements migratoires lausannois présentent de nombreuses particularités, le solde migratoire de la Ville est corrélé avec celui observé au niveau cantonal. C'est également le cas pour la variation de la population ; ainsi Lausanne gagne généralement des habitants lorsque la croissance démographique du canton est marquée.

© Statistique Vaud (SCRIS)
Rue de la Paix 6 - CP - 1014 Lausanne
Tél. 021 316 29 99 - Fax 021 316 29 50
info.stats@vd.ch

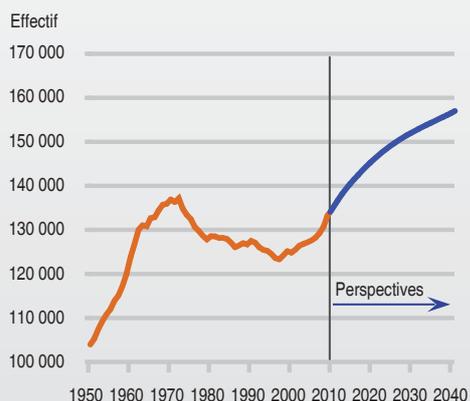
Rédacteur responsable : Gilles Imhof
Rédaction : Jacques Menthonnex
Mise en page : Sandrine Mezenen
Graphisme : Art Com & Partenaires, Lausanne
Impression : Imprivite, Renens

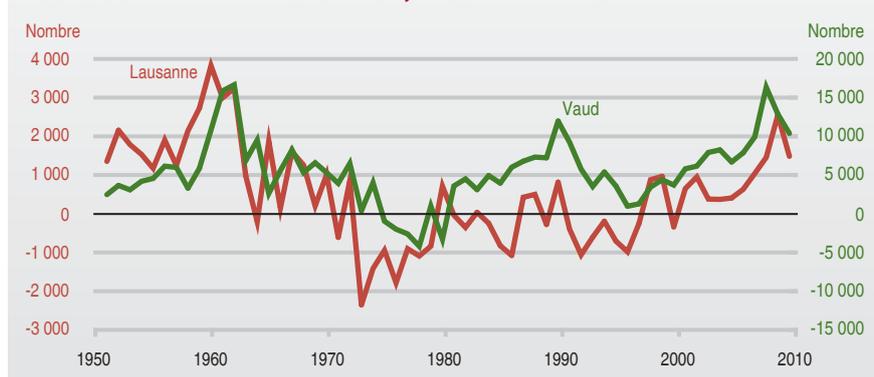


Statistique Vaud
SERVICE CANTONAL DE RECHERCHE ET
D'INFORMATION STATISTIQUES (SCRIS)

L a u s a n n e

POPULATION TOTALE, LAUSANNE

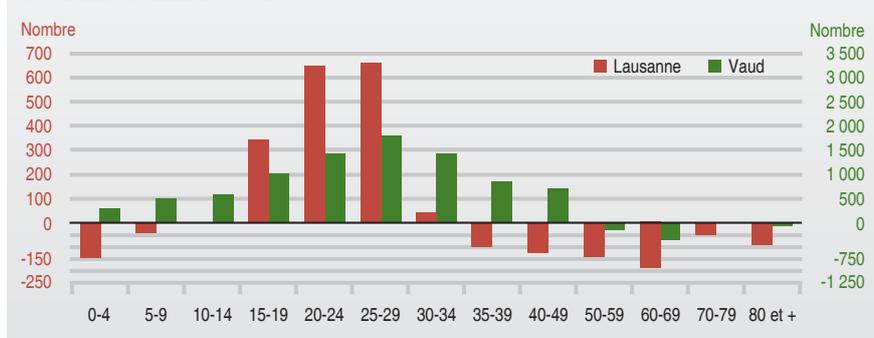


ACCROISSEMENT DE LA POPULATION, LAUSANNE ET VAUD**L'APPORT MIGRATOIRE SE SITUE ESSENTIELLEMENT ENTRE 20 ET 30 ANS**

La répartition par âge du solde migratoire de Lausanne est assez différente de celle des autres régions du canton ; ceci est lié à son statut de ville de formation et à son attractivité pour l'emploi. On constate que l'apport migratoire principal se situe entre 20 et 30 ans et que, à partir de la trentaine déjà, les émigrants sont généralement plus nombreux que les immigrants. Certains d'entre eux partent avec leurs enfants, ce qui explique que le solde migratoire soit négatif pour les moins de dix ans.

et, dans un deuxième temps (depuis 2007), par le renforcement des effectifs des femmes en âge d'avoir des enfants. A noter que, parmi les femmes de cet âge, la proportion d'étrangères est passée de 25% en 1980 à 50% en 2007 ; depuis, cette proportion a tendance à diminuer.

Durant les années nonante, le déficit des naissances sur les décès observé chez les Suisses était compensé par l'accroissement naturel positif des étrangers. Depuis trois ans, cette situation a changé ; en effet, l'accroissement naturel des Suisses est devenu pratiquement nul alors que celui des rési-

SOLDE MIGRATOIRE PAR CLASSE D'ÂGES, LAUSANNE ET VAUD, MOYENNE ANUELLE 2005 - 2010**PLUS DE NAISSANCES QUE DE DÉCÈS**

L'accroissement naturel, autrement dit la différence entre le nombre de naissances et celui des décès, contribue également à la croissance de la population depuis quelques années. Les décès, qui étaient déjà en léger déclin, ont nettement reculé depuis 1997 à cause de la mortalité en baisse associée au fait que le nombre de personnes âgées a diminué à Lausanne. Simultanément, les naissances ont augmenté : alors qu'on en dénombrait moins de 1300 par année à la fin des années nonante, on en compte près de 1600 en 2010. Cette dernière augmentation s'explique dans un premier temps par la croissance de la fécondité des Lausannoises

dents étrangers est resté stable. Au total, ce facteur de croissance est devenu assez important puisqu'il explique actuellement un renforcement de la population de l'ordre de 500 personnes par année.

POPULATION ET PARC DE LOGEMENTS

Au cours des dix dernières années, la population lausannoise a augmenté de 10000 personnes. Cela a été possible grâce à la construction de logements, environ 3000 sur la période, qui ont permis d'accueillir près de 7000 personnes (en supposant que chaque nouveau logement a pu abriter des ménages d'un peu plus de deux personnes en moyenne). Par déduction, les 3000 personnes

restantes ont été logées dans un logement existant et ont ainsi augmenté légèrement le nombre moyen de personnes par ménage (+0,05 s'ajoutant au 1,9 personne par ménage observé en 2000). Précédemment, entre 1970 et 1998, on observait à Lausanne le processus inverse : au fur et à mesure que la taille moyenne des ménages diminuait, le parc de logements abritait moins d'habitants.

NOUVELLES PERSPECTIVES: LES HYPOTHÈSES RETENUES

Comme pour les projections cantonales, trois scénarios ont été retenus pour établir les perspectives lausannoises de 2010 à 2040. Seul le scénario de base, médian, est présenté ici. Ce scénario, considéré comme le plus vraisemblable, situe le canton dans un contexte économique supposé plutôt favorable. Ainsi, pour Lausanne, il a été postulé que la fécondité augmenterait très légèrement, passant de 1,50 enfant par femme en 2010 à 1,55 dès 2020. Pour l'évolution de la mortalité, les tendances retenues sont modérément optimistes : alors que, dans les conditions actuelles, l'espérance de vie moyenne est de 82,3 ans (80,0 ans pour les hommes et 84,6 ans pour les femmes), le scénario retenu postule 86,9 ans en 2040 (respectivement 84,8 ans et 89,0 ans). Ainsi, l'écart de mortalité entre hommes et femmes s'amenuisera légèrement.

Les hypothèses relatives à l'évolution des migrations pour Lausanne n'ont pas seulement été choisies en tenant compte des tendances historiques. Deux autres facteurs ont également été retenus : l'existence d'une forte corrélation entre le solde migratoire cantonal et celui de la capitale, ainsi que le potentiel de croissance du parc de logements analysé dans le contexte du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)². Des inconnues subsistent néanmoins : la planification des travaux n'est pas précisément arrêtée, la répartition entre places de travail et logements peut encore changer et surtout, l'évolution de la structure des ménages reste difficile à estimer.

Le niveau du solde migratoire retenu, bien qu'inférieur à celui observé récemment, reste positif encore une dizaine d'années avant de devenir légèrement négatif. Simultanément, le solde naturel, qui atteint un maximum en 2020 (800 naissances de plus que les décès), explique la croissance de la population nettement positive sur toute la période de calcul. A noter encore qu'il a été supposé que les particularités observées relatives aux struc-

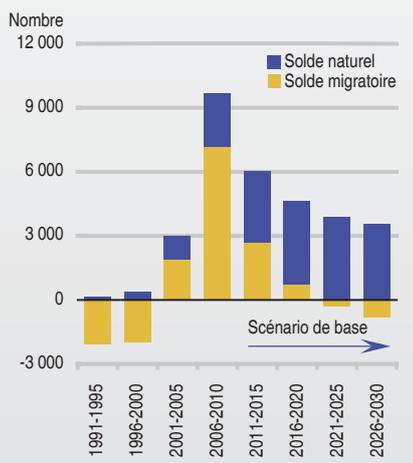
POPULATION TOTALE¹, LAUSANNE

| Au 31.12. | 1990 | 2000 | 2010 | 2020 | 2030 |
|------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 0-19 ans | 23 362 | 24 229 | 25 900 | 29 300 | 31 700 |
| 20-39 ans | 44 488 | 44 021 | 49 100 | 50 200 | 46 600 |
| 40-64 ans | 37 323 | 35 537 | 39 200 | 44 300 | 48 600 |
| 65-79 ans | 15 903 | 14 668 | 13 500 | 14 500 | 16 700 |
| 80 ans et + | 6 460 | 6 415 | 7 100 | 7 100 | 8 100 |
| Total | 127 536 | 124 870 | 134 800 | 145 400 | 151 700 |
| Part en % des 65 ans et plus | 17,5 | 16,9 | 15,2 | 14,9 | 16,4 |

¹ Dès 2010, scénario de base

tures par âge des migrants lausannois subsisteront; cela a comme conséquence que, même lorsque le solde migratoire total retenu est plutôt faible, les migrations influencent fortement les résultats. La pyramide des âges reste renforcée par la forte immigration de jeunes adultes et elle est aussi influencée par les nombreux départs entre 35 et 70 ans.

VARIATION DE LA POPULATION, LAUSANNE



À QUAND LE 150 000^e HABITANT ?

Selon les hypothèses du scénario de base, la population de Lausanne (134 700 habitants au 31 décembre 2010) poursuivra sa progression durant la prochaine décennie. Elle dépassera vraisemblablement 140 000 habitants en 2015 et 150 000 en 2027, pour atteindre 151 700 habitants en 2030. Ce dernier chiffre est particulièrement sensible aux migrations à venir et à leur répartition par âge; suivant le scénario choisi, il se situe entre 139 000 et 158 000.

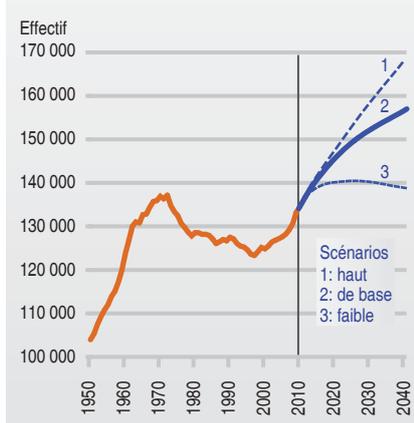
Le graphique ci-contre illustre l'évolution de la population totale en fonction des différents scénarios. On remarque que d'ici 2030, la population prévue augmentera dans une fourchette comprise entre +5000 et +23000 selon le scénario (+17000, ou +13%, pour le scénario de base). La croissance envisagée

d'ici 2040 n'est plus que de 3200 habitants dans le cadre du scénario faible, mais serait de 33000 habitants avec le scénario haut. Cependant, après 2030, les résultats obtenus doivent être appréhendés avec circonspection, la Ville s'approchera de la limite de densification atteignable avec les règles actuelles d'aménagement. Par rapport à 2010, la croissance de la population calculée pour le scénario de base dépasse 20 000 habitants en 2035 et 22 000 en 2040.

LE SOLDE NATUREL SERA LE PRINCIPAL MOTEUR DE LA CROISSANCE

Tant la légère augmentation du nombre de femmes âgées de 25 à 40 ans que l'hypothèse de faible augmentation du niveau de la fécondité expliquent le fait que les naissances augmenteront de 13% d'ici 2020 pour redescendre légèrement ensuite. Par contre, les hypothèses sur le départ des personnes âgées et sur la diminution de la mortalité induisent un nombre de décès de plus en plus faible durant les quinze prochaines années; en revanche, dès 2025, le nombre de décès devrait remonter. On remarque ainsi que l'excès de naissances sur les décès (le solde naturel), pratiquement nul il y a vingt ans mais en augmentation depuis une dizaine d'années, devrait continuer de croître.

POPULATION TOTALE, LAUSANNE

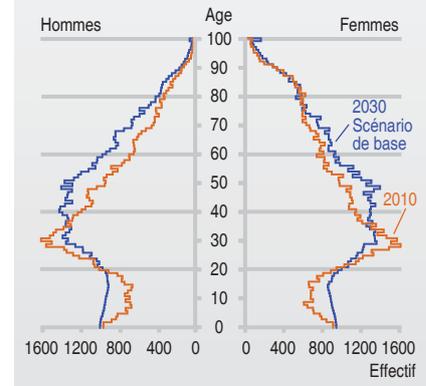


Pour le scénario de base, la population totale de Lausanne augmentera donc principalement grâce à son accroissement naturel, accroissement indirectement influencé par le solde migratoire positif entre 2000 et 2020.

LE VIEILLISSEMENT RESTE LIMITÉ

Au niveau cantonal, l'évolution de la structure par âge de la population, dans les années à venir, montre une poursuite de la tendance au vieillissement: les plus de 65 ans constituent actuellement 16% de la population; ils en représenteront 17% en 2020, 20% en 2030 et 22% en 2040.

PYRAMIDE DES ÂGES, LAUSANNE, 2010 ET 2030



En ce qui concerne la Ville, la situation est assez différente; alors qu'en 1980, la proportion de personnes âgées était nettement plus élevée à Lausanne que dans le canton, cette caractéristique s'est inversée en raison de la diminution régulière des personnes de 65 à 79 ans qui résident en ville. A l'avenir, la part des plus de 65 ans pourrait se stabiliser au niveau actuel de 15% jusqu'en 2025. Cette proportion pourrait être de 16,4% en 2030 et de 18,4% en 2040. Ainsi la structure par âge devrait rester plus jeune pour la Ville que pour le canton.

Globalement, contrairement à la situation cantonale, la forme de la pyramide des âges lausannoise ne change guère, à l'exception de sa base qui devrait s'élargir; néanmoins, l'analyse de groupes d'âges spécifiques met en évidence certaines fluctuations. Par exemple, la part des personnes de 20 à 39 ans se réduira légèrement à l'avantage des 40 à 64 ans; ce phénomène peut s'expliquer par les générations nombreuses nées à la fin des années huitante et par le déplacement vers l'ouest lausannois d'une partie des étudiants. Quel que soit le scénario retenu, Lausanne garde une structure par âge typique des villes, avec une proportion élevée de jeunes

POPULATION RÉSIDANTE PERMANENTE, AGGLOMÉRATION LAUSANNOISE

| | 2000 | 2010 | Perspectives ¹ | | Accroissement | |
|----------------------------------|----------------|----------------|---------------------------|----------------|----------------|------------|
| | | | 2020 | 2030 | 2010 - 2030 | En % |
| Lausanne Région | 232 800 | 261 000 | 290 300 | 313 200 | +52 200 | +20 |
| Lausanne² | 114 300 | 126 700 | 137 400 | 143 700 | +17 000 | +13 |
| Secteur Ouest | 59 600 | 67 500 | 79 000 | 89 400 | +21 900 | +32 |
| Secteur Nord | 18 400 | 21 300 | 25 800 | 30 500 | +8 700 | +41 |
| Secteur Est | 40 500 | 45 500 | 48 100 | 50 100 | +4 600 | +10 |
| Secteur Morges | 40 100 | 45 700 | 51 700 | 56 700 | +11 000 | +24 |
| Autres communes | 23 000 | 27 600 | 31 400 | 34 500 | +6 900 | +25 |
| Agglomération lausannoise | 295 900 | 334 300 | 373 400 | 404 400 | +70 100 | +21 |

¹ Scénario de base ² Population selon le concept du SCRIS

de 20 à 35 ans. Il faut cependant rappeler que les hypothèses sur l'âge des migrants sont importantes pour déterminer l'évolution de la forme de la pyramide des âges. Les changements dans la composition de la population par catégorie socioprofessionnelle pourrait modifier l'âge des migrants et ainsi infirmer nos hypothèses. On peut aussi imaginer qu'un changement de l'offre en lits des établissements médico-sociaux (modification dans la répartition spatiale) pourra freiner ou accélérer les départs de personnes âgées de plus de 80 ans.

L'AGGLOMÉRATION LAUSANNOISE DEVRAIT GAGNER 70 000 HABITANTS

En tant que ville-centre, Lausanne joue un rôle prépondérant sur le dynamisme économique et démographique de toute la région. L'ampleur des travaux² prévus dans le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) illustre l'importance de la problématique des agglomérations pour tout le canton. On rappellera que les agglomérations³ accueillent les trois quarts de la population résidante du canton et que celle de Lausanne représente le 63% de la population urbaine et presque la moitié de la population du canton (47% en 2010).

Pour établir des projections pour les secteurs de l'agglomération, nous avons pris en compte les perspectives⁴ calculées par district et les avons réparties dans les secteurs en tenant compte des tendances historiques et de l'importance des projets d'agglomération. En réalité, on observera à l'avenir certains à-coups dans la croissance de ces régions au gré de l'avancement effectif des projets.

On constate que, pour l'agglomération lausannoise, l'accroissement estimé est de 70 100 habitants d'ici 2030 (entre +44 000 et +83 000 selon le scénario retenu). Proportionnellement à la population, cette crois-

sance (+21% en 20 ans) est proche de celle prévue au niveau cantonal (+24%).

55% DE LA CROISSANCE DANS LE SECTEUR OUEST ET À LAUSANNE

Les trois quarts de la croissance de l'agglomération se situent dans les communes de Lausanne Région. En nombre absolu, le secteur Ouest devrait croître de 21 900 habitants entre 2010 et 2030. En deuxième position, on trouve Lausanne avec +17 000. Exprimée en termes de taux, la croissance la plus élevée est celle du secteur Nord (+41%), suivie du Secteur Ouest (+32%). Alors que le secteur Morges et les « autres communes » de l'agglomération devraient se développer à un rythme comparable à celui du canton (+23%), le secteur Est et Lausanne auraient un taux de croissance inférieur de moitié.

Comme la croissance de l'agglomération est très légèrement plus faible que la croissance cantonale, le poids relatif de la population de l'agglomération (définie à périmètre constant)

passerait de 47% à 46%; autrement dit la réalisation des projets du PALM devrait permettre au mieux de maintenir le poids de l'agglomération. D'un autre point de vue, l'effort de densification de l'agglomération lausannoise est remarquable car cette croissance (43% de celle du canton) se concentre sur une superficie ne représentant que 11% du canton avec un tissu urbain déjà dense et complexe.

VIELLISSEMENT MARQUÉ DANS L'EST LAUSANNOIS

La pyramide des âges influence l'évolution des naissances et des décès d'une manière spécifique à chaque secteur. De même, la structure par âge des migrants est aussi une caractéristique régionale qui explique que la croissance de la population concernera des groupes d'âges sensiblement différents. Les deux tiers de l'accroissement calculé pour la période 2010-2030 (+70 100 résidents) concernent des personnes de moins de 65 ans. Pour ce groupe d'âges, la croissance se concentrera particulièrement dans la Ville de Lausanne et dans l'Ouest lausannois. Par contre, dans les secteurs Est et Morges, la croissance de la population sera particulièrement forte pour les plus de 65 ans. | JM

¹ Rapport disponible sur www.scris-lausanne.vd.ch
² www.lausanne-morges.ch et www.lausanne.ch présentent les grandes lignes des projets.
³ Agglomérations définies par l'Office fédéral de la statistique dans le cadre du Recensement fédéral de la population 2000.
⁴ Résultats par district et document technique décrivant la méthode de répartition sur www.scris.vd.ch.

Sources des données : SCRIS / Contrôle des habitants de Lausanne

PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES, AGGLOMÉRATION LAUSANNOISE, 2010-2030

